

Assemblée Générale Mouvement Trager® France

30 Avril & 1^{er} Mai 2022 à Fiennes (62)

Procès-Verbal

Présent.e.s : 24 le Samedi, 21 le Dimanche

Praticien.ne.s : Thierry BAUDIN, Laurent BIGOURD, Thérèse BOCQUET, Christian CABARET, Laurence COLLIN, Pauline DE KERCHOVE, Alain DERAT, Lia GOLDBERG, Agnès LE BRISHOUAL, Frédérique LOUF*, Christel MARIE, Didier MARIE, Jean-Louis MARIE, Nathalie MEDINA, Anne PRYGIEL, Isabelle RENIER, Monique ROUCH, Geneviève TAFFIN, Alain VERCAMMEN*, Isabelle WIBAULT

Stagiaires : Fabienne FAURE, Cécile PARIS*, Anne-Marie TESTARD

Ami : Claude EMBOURG

**Frédérique LOUF, Alain VERCAMMEN, Cécile PARIS uniquement le samedi*

Représenté.e-s : 13

Praticien.ne.s : Aurélie AVERTY, Isabelle BAREL, Jacques BOYER*, Catherine CHAILLET, Etienne CHRISTIAENS, Fabienne COUTON, Anne-Marie HÛE, Ursula KLEWETA, Marie-Françoise LECAILLE, Arlette LINARD, Frédérique LOUF*, Martine MORIMONT, Christine PAGES

Amie : Françoise DELAUNAY

** Jacques BOYER le samedi, Frédérique LOUF le dimanche*

Total Samedi = 24 membres présents + 13 membres représentés = 37 voix
Total Dimanche = 21 membres présents + 13 membres représentés = 34 voix

Samedi 30 avril 2022

A 9 h : Accueil des participant.e.s

Emargement

A 9 h 30 : Ouverture de l'AG par le Président Didier MARIE

1– Rapport Moral 2021 du Président, Didier MARIE

Le Président, Didier MARIE

Bonjour à chacune, à chacun

Je n'ai pas vraiment préparé le discours du rapport moral. Je pourrais être presque impressionné si je n'avais pas le plaisir de connaître chacune et chacun d'entre vous. Et c'est vraiment un grand plaisir d'être près de

trente personnes réunies ici pour notre Assemblée Générale annuelle. J'ai participé à de nombreuses AG et c'est peut-être celle qui réunit le plus grand nombre de participants.

Je vais commencer tout simplement. Personne n'ignore que le Covid est encore présent et a pesé, malheureusement, sur toute l'année écoulée avec des reports ou des annulations (les 30 ans de notre association en octobre à La Rochelle).

J'adresse, tout d'abord, mes sincères remerciements à toutes les personnes, c'est-à-dire pratiquement la majorité d'entre vous, qui ont contribué, cette année, à faire tourner notre association, à poursuivre l'ensemble de nos activités. Je pense, notamment, aux réunions Zoom qui ont été nombreuses que ce soit au niveau du Bureau, du Conseil d'Administration, du Conseil Ethique, du Comité des Tuteur-e-s, de Trager International, des Mentastics®, des commissions et groupes de travail. Toutes les personnes qui ont contribué à ce que ces réunions soient de très bonne tenue, soient régulières, riches, je les en remercie parce qu'il n'y a pas eu de vide et que Trager® France se porte bien.

Mes remerciements, également, à toute l'équipe Ch'ti qui a su s'adapter, à cause du Covid, et trouver ce lieu pour remplacer le lieu initialement prévu à Calais. Merci à vous pour votre accueil et tout le cœur et le temps que vous avez consacré à préparer cette AG.

Je termine ces remerciements en remerciant tous ceux qui m'ont fait confiance en tant que Président de l'association. Et je vous demande, à nouveau, votre confiance pour l'année à venir, étant bien entendu que votre décision sera la mienne. Je propose et c'est vous qui déciderez.

Si cette confiance m'est accordée, ce sera, irrévocablement mon dernier mandat. Nous sommes actuellement dans un processus de renouvellement, de rajeunissement, de continuité. Dans la mesure où il y a un bel élan, il n'y a pas de souci à se faire pour la continuité du bon fonctionnement de l'association.

Vous pourriez me dire c'est formidable, tout roule tout seul. C'est vrai mais nous sommes en mouvement et ce mouvement ne doit pas s'arrêter. Nous ne pouvons pas nous permettre de nous asseoir sur nos lauriers. Il y a encore beaucoup de choses en route à faire. C'est plus que jamais la présence, le dynamisme, vos envies qui doivent pouvoir s'exprimer. Plus il y aura de personnes à contribuer à la marche en avant de ce mouvement mieux ce sera.

Que le dynamisme qui est présent puisse se prolonger, voire se renforcer.

Dernière chose, dans les perspectives d'avenir, il y a eu déjà un certain nombre d'ateliers, de révisions en présentiel mais pas encore au niveau d'avant Covid. Il faut espérer que la page Covid soit tournée.

Nous avons été obligés d'abandonner la Commission Communication. Dans la mesure où nous avons achevé pas mal des travaux entrepris, ce thème de la Communication serait, pour moi le thème central de l'année à venir. A la fois la communication avec l'extérieur, nous faire connaître, et la communication intérieure. Le Trager® est pour moi l'excellence du travail corporel. Nous ne devons pas être en reste pour ce qui est de la communication qu'elle soit interne ou externe. Je compte sur chacune, sur chacun pour apporter sa contribution à ce qu'on appelle la communication. La communication elle est partout, elle est tout le temps dans le Trager®. Ce serait mon souhait qu'on puisse bien avancer. Il y a déjà eu des premières pierres posées.

Je nous souhaite, à chacun, chacune d'entre nous, une merveilleuse AG 2022, riche, pleine, constructive, joyeuse, festive.

Merci encore à vous tous et à vous toutes.

Vote du Rapport Moral : Adopté à l'unanimité

2- Rapport Financier 2021 des trésoriers, Alain DERAT & Jean-Louis MARIE

Les flux de trésorerie pour l'exercice 2021 révèlent des **recettes encaissées de 10 452 €** correspondant à 6 118 € de cotisations, 1 994 € de ventes (Boutique + Livres et T-shirts), et de 2 340 € correspondant aux 12% des recettes des stages effectués dans l'année 2021.

Compte tenu des **charges pour un montant global de 18 562 €**, la situation de trésorerie est largement déficitaire avec un compte courant bancaire Crédit Lyonnais de 9 184 € au 31 décembre 2021 auxquels il faut ajouter 2 079 € d'espèces soit une variation globale de trésorerie de – 1 800 € par rapport au solde de fin d'année 2020 (13 063 €). Rappelons que le 24 novembre 2021, 5000 € ont été virés du compte à terme vers le compte courant (à la suite du vote en CA).

Il faut noter que Trager France a réglé la totalité de la redevance à Trager International avant la fin de l'année 2021.

Compte tenu de la variation du stock de livres, de la dotation aux amortissements et des produits financiers, il en résulte un **résultat d'exploitation négatif de – 8 089 €**.

Le budget prévisionnel de 2021 avait anticipé un déficit de 8 000 €

Donc 2021 se caractérise par une nette reprise d'activité (très limitée en 2020 en raison de la crise sanitaire) et conjointement l'association a investi largement dans la qualité, la boutique et mis en œuvre des mesures pour fédérer les membres en période de post-Covid. L'association peut, compte tenu de ses réserves, supporter ce déficit exceptionnel cette année. Les fonds propres de l'association (36 019 € au 31/12/2021) permettent de voir l'avenir avec optimisme.

Le budget prévisionnel de 2022, tel que présenté en 14- *Finalisation et Vote du Budget prévisionnel*, laisse augurer une activité soutenue. Il est à ce jour réaliste de prévoir que les recettes 2022 compenseront totalement les investissements en cours (réédition du livre de Milton Trager, amélioration du site, ouverture de la boutique...)

Soldes des comptes au 27 avril 2022 : Compte courant 15 845 €, Placement à court terme (petit lion) 23 331 €, espèces 2 300 €. **Total : 41 476 €**

Vote du Rapport financier : Adopté à l'unanimité

3- Rapport d'Activité 2021 des Secrétaires, Aurélie AVERTY & Geneviève TAFFIN

6 Stages – 29 jours de stages – 48 participants :

| | Lieu | Dates | Participants | Formateur | Assistants |
|------------|-----------------------|-----------|--------------|-----------|------------|
| Anatomie 2 | St Jean La Vêtre (42) | avril | 6 | 1 | 0 |
| Niveau 1 | La Rochelle (17) | mai | 9 | 1 | 3 |
| Niveau 2 | Marsilly (17) | septembre | 10 | 1 | 3 |
| Niveau 1 | Wirwignes (62) | novembre | 6 | 1 | 4 |
| Anatomie 2 | La Rochelle (17) | novembre | 5 | 1 | 0 |
| Niveau 3 | Abbeville (80) | décembre | 6 | 1 | 4 |

8 Révisions – 15 jours de révision – 61 participants :

| | | |
|-----------------------|----------|----|
| St Jean La Vêtre (42) | juin | 4 |
| Mazy (Belgique) | juillet | 9 |
| Aix en Ergny (62) | juillet | 9 |
| Aix en Ergny (62) | août | 7 |
| Villedoux (17) | août | 16 |
| Aix en Ergny (62) | novembre | 3 |
| Villedoux (17) | décembre | 3 |
| Arnouville (95) | décembre | 10 |

Vie associative

- ✓ 4 réunions de Bureau
- ✓ 7 réunions du Conseil d'Administration
- ✓ 1 Assemblée Générale les 22 et 23 mai à La Rochelle
- ✚ La certification **Qualiopi** obtenue en juillet
- ✚ Une nouvelle certification de praticien : **Félicitations à Alain Vercammen**

Vote du Rapport d'Activité : Adopté à l'unanimité

4- Rapport du Conseil Consultatif de Veille Ethique par Lia GOLDBERG

Cadre de travail

Le Conseil Ethique (CE) était composé en 2021-2022 de 4 membres élus : Alain Vercammen, Etienne Christiaens, Jacques Boyer et Lia Goldberg.

Des réunions en visioconférence ont eu lieu tous les mois à partir de fin mai 2021, soit 12 réunions, ainsi qu'un week-end de travail en présentiel au mois de février. Nous avons souhaité innover en ce sens. Cela a permis d'approfondir les échanges et avancer plus loin dans nos réflexions.

Axes prioritaires

Nous nous sommes fixés comme objectifs cette année de :

- réfléchir au fonctionnement interne du Conseil éthique et rédiger un règlement intérieur du CE;
- compléter le Code de déontologie et en faire un document autonome (en dehors de la Charte éthique);
- réflexion sur la place du Conseil éthique au sein de l'association et comment affirmer et asseoir son existence;
- ouvrir les discussions avec les membres de l'association sur certains sujets.

Les objectifs atteints sont les suivants :

- rédaction d'un règlement intérieur du CE soumis au vote lors de l'Assemblée générale;
- création d'un tableau récapitulatif des documents de référence de l'association et de leur accès en ligne (public ou non), et en particulier sur le règlement intérieur qui peut se décomposer en trois volets : le règlement intérieur général de l'association (à revoir par le Conseil

d'administration), le règlement intérieur stagiaire* déjà existant, et le règlement intérieur du CE soumis au vote lors de l'Assemblée générale;

- création d'un Code de déontologie autonome, et refonte de la Charte éthique en conséquence;
- acceptation par le Conseil d'administration de faire figurer un point du Conseil éthique à l'ordre du jour des réunions du Conseil d'administration, de manière systématique;
- communication avec les membres de l'association à travers une lettre de rappel de l'existence et de la fonction du Conseil éthique, et par un premier échange en visioconférence sur la Charte éthique.

Sollicitations du Conseil Ethique

Nous avons été sollicités à quatre reprises durant l'année, par des membres praticien, stagiaire et enseignant. Nous avons par ailleurs partagé nos réflexions au corps enseignant et au Conseil d'administration sur des sujets d'actualité au sein de l'association.

Les pistes de réflexion

La réflexion sur le rôle de l'éthique et sa place au sein de l'association est permanente. Elle est bien vivante et en perpétuel mouvement.

Nous avons démarré une réflexion importante sur le rôle de l'éthique dans l'enseignement du Trager® et au sein du corps enseignant, qui sera, nous l'espérons, poursuivie par les membres du Conseil éthique à venir.

Discussion

Le CE a mené avec succès une action concernant le **site de Laurent Prudhomme** qui proposait, d'une manière tout à fait inappropriée et nuisible pour l'image et la compréhension de l'approche Trager, des séances de Trager alors qu'il n'a pas fait la formation, juste une initiation dans un cursus de naturopathie : un appel téléphonique et un mail étant restés sans réponse, une lettre en recommandé AR, signée par le président lui a été envoyée. A la réception de cette lettre, Laurent prudhomme a pris contact avec le CE et retiré le Trager de son site. Félicitations au CE pour le succès de ses démarches.

Si une personne ne réagit pas ou refuse d'appliquer nos demandes de modification de son site, un recours juridique sera nécessaire comme un courrier d'avocat par exemple.

C'est Trager® International qui gère pour tous les pays les marques déposées.

La gestion des marques déposées est très complexe parce que circonscrite à certains domaines et parce que la législation et les redevances sont très variables selon les pays.

Trager® France a décidé de protéger les mots Trager® et Mentastics®

Pistes de travail :

- ✓ Connaitre les domaines de protection de ces marques déposées
- ✓ Comment réagir
- ✓ Etre tous des « veilleurs » et signaler les sites ou autres publications internet inappropriées dont nous aurions connaissance

***Nota** : le règlement intérieur relatif à la formation n'est pas le règlement des stagiaires mais Le **règlement intérieur de l'organisme de formation Trager France** (c'est un document obligatoire Qualiopi)

Vote du Rapport du Conseil Ethique : Adopté à l'unanimité

5- Modification des Statuts, Didier Marie, Anne Prygiel

Les Statuts de l'association ont déjà été modifiés trois fois pour s'adapter à l'évolution et au fonctionnement de notre association.

Lors de l'AG 2019, l'association s'est retrouvée sans président. Or nous ne pouvons pas fonctionner sans président puisque celui-ci, dans nos statuts, est notre représentant légal et qu'une association ne peut fonctionner sans représentant légal.

Il est donc nécessaire de prévoir, dans nos statuts, un représentant légal en cas de vacance de la présidence.

Le groupe de travail Modification des Statuts, composé de Didier Marie, Anne Prygiel, Geneviève Taffin, Alain Derat, a fait une relecture complète des statuts.

Sur l'exemplaire des statuts, joint à la convocation à cette AG, étaient surlignées en jaune les modifications avec les options possibles à discuter et à décider lors de cette AG.

Deux autres étapes sont prévues :

- Soumettre le texte à un spécialiste pour s'assurer de sa validité juridique
- Soumettre les Statuts modifiés au vote lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire

Lecture et discussion des articles à modifier, choix des propositions de modifications :

Article 4 :

Proposition : Il se compose de membres :

1. Praticiens
2. Stagiaires
3. Praticiens en année sabbatique (ajout)
4. Membres d'honneur (ajout)
5. Amis
6. Membres associés

Article 5 :

Ajout : les membres d'honneur sont désignés par l'AG

Article 6 :

Ajout : les membres d'honneur sont exemptés de cotisation. Les membres en année sabbatique ont une cotisation réduite

Article 7

Remplacer exclusion définitive par radiation : « L'exclusion temporaire ou la radiation ... »

Conserver « exclusion à la majorité des trois-quarts »

Article 10

Ajout : Tout membre de TF se doit d'adhérer aux objectifs et valeurs de l'association précisés dans la Charte éthique, le Code de déontologie et le Règlement Intérieur.

Article 11

Ajout : maximum, un CA composé de 15 Membres maximum

Le fonctionnement par tiers sera revu dans le règlement intérieur

Article 12

Remplacer le mot mouvement par association : « ..l'intérêt de l'Association l'exige... »

Article 14

Le CA peut décider de l'élection d'un vice président : suppression de ou plusieurs vice-présidents

Seuls les membres praticiens peuvent être élus aux responsabilités de président, vice-président (ajout), secrétaire, trésorier.

Les membres stagiaires peuvent être adjoints au secrétaire et trésorier (ajout)

Article 15

Ajout :

Le dépôt de candidature au poste de président aura lieu 15 jours au minimum avant l'AG

En cas d'absence de candidature, les candidatures spontanées seront acceptées le jour de l'élection.

En cas d'absence de candidat à la présidence, un représentant légal devra être désigné par le CA

Le vice-président pallie toute interruption de la présidence en cours de mandat (démission, maladie, décès ou toute cause empêchant le président de terminer le mandat pour lequel il a été élu)

Article 16

Ajout : les AG ordinaires et extraordinaires peuvent être organisées en présentiel ou en visioconférence. Le choix entre l'une ou l'autre formule appartient au CA

Un membre a demandé que les statuts soient écrits en **écriture inclusive** notamment article 4 (l'assemblée n'a ni discuté ni statué sur cette demande)

- ✓ La commission se réunira pour mettre en forme ces décisions. Ce texte sera soumis à un juriste avant d'être proposé au vote en AG extraordinaire.

6- Le point sur Trager International par notre représentante, Lia GOLDBERG

- De manière générale, les deux dernières années ont été peu actives dans les différents pays, dû bien sûr à la situation Covid.
Les stages reprennent doucement. La plupart des associations ont perdu des membres.
Certaines associations continuent à réduire ou suspendre les frais d'adhésion. Certaines associations ont développé des événements en ligne.
En conséquence le budget de la plupart des associations et de Trager International n'a pas encore pu retrouver un juste équilibre.
- La composition du Conseil d'Administration de TI (Board) est de 5 membres, actuellement, au lieu de 7 personnes, ce qui rend le travail plus ardu.
Néanmoins, des projets avancent et voient le jour :
- DEVELOPPEMENT DES CONTENUS DE LA PARTIE RESSOURCES MEMBRES DU SITE DE TRAGER INTERNATIONAL
Restructuration et développement des contenus accessibles aux membres. Cela va des manuels aux documents dans la partie éducative à des contenus sur l'organisation, les statuts, les comptes-rendus de réunion, les associations membres, une boutique en ligne pour tout ce qui est payant (conférences, visionnage vidéos etc...), Trager for Daily Life, et le développement d'une bibliothèque en ligne, etc...
C'est un grand chantier dont la structuration est quasiment terminée, mais qui va nécessiter du temps pour être achevé, et sera de fait en perpétuel mouvement.
- COMMISSION ARCHIVES VIDEO
Dans un futur très proche, seront accessibles des ressources via la partie Membres du site de Trager International sous différentes formes :

- clips video courts (2 à 3') pour média sociaux et sites web de praticiens – la traduction a été faite et en cours d'intégration - il y aura un coût unique de 25\$ pour leur utilisation
- deux vidéos des archives, en rotation mensuelle, d'une durée de 25' à 1h, avec un système de souscription
- des vidéos éditées et améliorées au niveau qualité technique, visibles 48h, avec paiement en ligne.
- Il y aura aussi des photos libres de droit dans un deuxième temps. Des transcriptions et/ou traductions se font dans la mesure du possible.

Pourquoi payant ? Pour permettre de continuer à financer la conservation et l'édition des archives vidéo.

- **PLATEFORME DE GESTION** : dans le cadre des services aux membres, TI est en train d'étudier la possibilité d'offrir aux membres une plateforme en ligne qui permettrait aux associations de faciliter la gestion de tâches administratives comme le suivi des adhésions, le suivi pédagogique et bien plus par le biais d'une plateforme multilingues. Nous sommes dans la phase d'exploration d'un outil existant. Nous en reparlerons dans quelques temps.
- **DEPARTEMENT EDUCATION**
La prochaine conférence internationale en ligne aura lieu à l'automne et portera sur les Mentastics et leur développement depuis leur origine.
- **TVS, L'ASSOCIATION TRAGER SUISSE** a travaillé plusieurs années pour développer le Trager en Suisse et l'amener à être intégré comme thérapie complémentaire au niveau national. Ils ont créé un programme de formation qui fonctionne très bien, avec une option Praticien de Trager, qui correspond à ce qui se fait ailleurs, et une option pour devenir Trager Thérapeute avec 250 heures supplémentaires de formation. TI va sans doute participer au financement d'une partie de ce travail conséquent. Une dernière discussion à ce sujet a lieu dans quelques jours. Cela permettra de partager cette approche et des documents à l'international qui pourront aider à réfléchir à des stratégies de développement du Trager.
- **LA PRESENTATION PAR UN PRATICIEN DE TRAGER DES ETATS-UNIS, Richard Mack**, qui était initialement prévue en Septembre 2021 à la Conférence de Paris sur « Brain, Body, Cognition » - cerveau, corps, cognition -, va avoir lieu sur 4 jours fin août à La Sorbonne.
Il travaille avec des jeunes athlètes handicapés qui souffrent d'IMC (infirmité motrice cérébrale, en anglais cérébral palsy) et le sujet de sa présentation sera « L'Amélioration de la performance athlétique des jeunes et des jeunes adultes pratiquant des sports par la rééducation du mouvement somatique et la neuroplasticité. » Il va présenter des études de cas sous l'angle scientifique. Une partie de ce projet est financé par le biais d'un projet Trager+ de TI. Je suis en lien avec lui pour le rencontrer à Paris et l'inciter à mettre en avant l'existence de Trager France et le Trager en général.
Ces 4 jours de conférences s'adressent au monde médical et aux spécialistes des neurosciences. L'organisme qui propose la conférence est Movement Is <https://movementis.com/>
- **LA FONDATION TRAGER** a maintenant son site internet qui en est encore à ses débuts : www.tragerfoundation.org
La Fondation est présidée par Richard Mack, praticien de Trager USA et Jack Blackburn, praticien de Trager USA/Japon en tant que vice-président. L'objectif de la Fondation est de développer la recherche et faire connaître les effets bénéfiques du Trager auprès de la communauté médicale et du public à travers des études de cas.
Tous les praticiens qui le souhaitent peuvent soumettre un rapport ou une étude de cas. Le site précise (en anglais) la marche à suivre.
Je peux faire la traduction, le lien si quelqu'un est intéressé.
- **DES RELATIONS ET COLLABORATIONS REUSSIES AVEC LE QUEBEC** : des traductions de sous-titres de vidéos et du Manuel des tuteurs, et une commande des livres « A mon corps je dis oui » et

« Le Chemin de la sensation ».

Si des membres de Trager France veulent participer à des projets, commissions, c'est bien entendu possible. Il faut néanmoins être en capacité de comprendre et s'exprimer en anglais. Merci de me contacter si vous avez des questions.

7- Election du Conseil d'Administration

Praticien·ne·s sortant·e·s : Alain Derat, Lia Goldberg

3 Candidatures : Laurent Bigourd, Alain Derat, Lia Goldberg

En 2021 le Conseil d'Administration comportait 14 membres. Les statuts, fixant à 15 le nombre de membres du CA, **le nombre de personnes à élire est de 3**, 2 sortant·e·s et une place vacante.

Chaque candidat·e est élu·e à l'unanimité

Vote du CA : les 3 candidat·e·s sont élu·e·s à l'unanimité

Le Conseil d'Administration se compose de 15 membres :

14 Praticien·ne·s : Aurélie Averty, Laurent Bigourd, Thérèse Bocquet, Pauline De Kerchove, Alain Derat, Lia Goldberg, Ursula Kleweta, Agnès Le Brishoual, Christel Marie, Didier Marie, Jean-Louis Marie, Anne Prygiel, Isabelle Renier, Geneviève Taffin

1 stagiaire : Annick De Chenay

8- Règlement Intérieur du Conseil Consultatif de Veille Ethique

Le projet de Règlement Intérieur du Conseil Ethique était joint à la convocation à cette AG pour y être discuté et approuvé.

Discussion

Composition du Conseil Ethique : « ...dont un membre maximum du Conseil d'Administration... »

Lors des deux AG précédentes, les candidats au Conseil Ethique avaient subordonné, en non-conformité avec la composition du Conseil Ethique définie lors du CA du 28 février 2019, leur candidature à la condition qu'aucun membre du CA ne soit candidat.

Après l'expérience de 2021 avec un membre du CA dans le CE, les membres du Conseil Ethique reviennent sur leurs exigences passées et souhaitent qu'un membre du CA soit également membre du CE pour faciliter les relations entre CA et CE.

Un candidat qui ne serait pas d'accord sur le mode électif, défini en CA ou en AG, ne peut contester ou s'opposer au mode électif au moment de l'élection.

Nota : Dans les documents de Trager® France ne pas **utiliser** le mot étudiant mais le **mot stagiaire**

Vote du Règlement Intérieur du CE : adopté par 21 Pour, 8 Contre, 8 Abstentions

- ✓ Le règlement intérieur du Conseil Ethique validé ce jour **est annexé à ce PV (voir Annexe 1)**
- ✓ Le règlement intérieur du Conseil Ethique, validé ce jour, sera mis dans la **partie Membres du Site** de Trager® France
- ✓ Le temps imparti étant écoulé, la discussion et le vote de la **Charte éthique** et du **Code de déontologie** sont reportés. Les modalités seront fixées lors d'un prochain CA

9- Election du Conseil Consultatif de Veille Ethique

5 Candidatures :

Etienne Christiaens, renouvellement du mandat, Praticien, Belgique, non-membre du CA

Alain Vercammen, renouvellement du mandat, Praticien, Auvergne, non-membre du CA

Thierry Baudin, Praticien, Ile de France, non-membre du CA

Cécile Paris, Stagiaire, Auvergne, non-membre du CA

Laurent Bigourd, Praticien, Hauts de France, membre du CA

Personne n'ayant émis de réserve à l'égard d'un·e candidat·e, **l'AG décide, à l'unanimité, d'un vote global de la liste des 5 candidat·e·s**

Vote du Conseil Ethique : les 5 candidat·e·s sont élu·e·s à l'unanimité

10- Etude du Budget Prévisionnel 2022 & Cotisations 2023

10.1- Etude du Budget prévisionnel 2022

(voir le budget détaillé au point 14- Finalisation et Vote du Budget prévisionnel 2022)

Souscription du livre « A mon corps, je dis oui » : 132 exemplaires à 11 €

Règlements effectués à la commande : 737 € par virement en 2021 et 715 € par chèques encaissés en 2022

Charges :

Déplacements : le remboursement des **frais kilométriques** passe de 0, 20 cts /km à **0,25 cts/km**

Le **Conseil éthique** demande une enveloppe annuelle pour financer une **rencontre en présentiel**. Il est décidé de rembourser les frais de déplacement sur justificatifs (barème kilométrique, billets de train ...)

Communication : 3 500 € sont budgétés pour solde dû à l'imprimeur pour la réédition du livre, modifications du site, réédition plaquette...

La boutique

100 sacs à 7 € : 20 offerts, 52 vendus

36 mugs à 5 € : tous vendus

36 mugs spécial 30 ans : donnés à chaque participant de l'AG 2022

120 cahiers à 3 € : 20 offerts, 26 vendus

Jeux de cartes du Québec à 10 € : 20 offerts, 5 vendus (sur une centaines de jeux)

10.2- Cotisations 2023

Après discussion, l'assemblée décide

- ✓ de **créer** une catégorie « **Praticien·ne en année sabbatique** » qui sera précisément définie lors d'un CA
- ✓ du **montant** des cotisations **2023** comme suit :

| | |
|----------------------------------|------------------|
| Praticien·ne | 120 € |
| Jeune Praticien·ne | de 60 à 120 € ** |
| Praticien·ne en année sabbatique | 50 € |
| Stagiaire | 30 € |
| Ami·e | 15 € |

*** (selon les moyens pour les 2 années civiles qui suivent l'année de certification. L'année de la certification, la cotisation est calculée au prorata des mois stagiaire et des mois praticien)*

| |
|--|
| Vote des taux de cotisations 2023 : adopté 33 Pour, 0 Contre, 4 Abstentions |
|--|

11- Désignation des Référents, Représentant de l'association, Gestionnaire de stocks

11.1- Référent·e·s Qualiopi

Aucun changement par rapport à l'année précédente :

- ✓ **Référent Handicap** : Alain Derat
- ✓ **Référente Pédagogie** : Thérèse Bocquet
- ✓ **Référente Qualité** : Fabienne Faure

11.2- Représentante à Trager® International

Aucun changement par rapport à l'année précédente :

- ✓ **Lia Goldberg**

Discussion :

Désigner une 2^e personne pour seconder Lia ?

Jean-Louis Marie propose de relever la boîte mail de Trager® France et de lui transmettre les messages venant de Trager® International

11.3- Gestionnaire des stocks

Avec la multiplication des produits à vendre (livres, objets promotionnels), leur stockage dans les différentes régions, et la perspective de la création d'une boutique en ligne, il devient nécessaire de créer un poste de Gestionnaire des stocks.

Ce gestionnaire sera **responsable de** tenir à jour la quantité totale en stocks de chaque produit, la quantité en stocks de chaque produit dans chaque région, le suivi des règlements.

- ✓ Ce projet reste à peaufiner et à mettre en place dès que possible

12- Election du Bureau

Le Conseil d'Administration se réunit pour élire son Bureau qui se compose de **7 membres** :

| | | |
|------------------------|---|------------------|
| Président | : | Didier Marie |
| Vice-Présidente | : | Anne Prygiel |
| Trésorier | : | Alain Derat |
| Trésorier adjoint | : | Jean-Louis Marie |
| Secrétaire | : | Aurélie Averty |
| Secrétaire adjointe | : | Geneviève Taffin |
| Secrétaire Pédagogique | : | Christel Marie |

| |
|--|
| Vote du bureau : Bureau élu à l'unanimité |
|--|

A 19 h 30 - Présentation de la nouvelle édition du livre « A mon corps, je dis oui »
Remise des livres commandés en souscription
Un mug, spécial 30 ans, est offert à chaque participant

Samedi 30 mai à 20 h 30 un buffet festif clôt cette première journée_____

Dimanche 1 mai

à 9 h 00: Accueil des Participant-e-s

à 9 h 20 : Ouverture de la deuxième journée

Une pensée de tous et toutes pour **Maurice Kriegel**, hospitalisé, en lui souhaitant un bon rétablissement. (Maurice Kriegel est Praticien à Douai (59), Tuteur, Auteur du livre « Le chemin de la sensation »)

13- Le Point sur les Commissions, Groupes de Travail & Perspectives d'Avenir

13.1- Formation

13.1.1 Stages

Stage Réflexe-Réponse

Après discussion, l'assemblée décide de :

- ✓ Accepter la proposition de Katriona Shawki de venir en France enseigner le stage Réponse/Réflexe le **dernier WE de septembre 2023**
- ✓ Maintenir le **stage d'initiation** au Réponse/Réflexe enseigné par les Tuteur-e-s et Instructeur-e-s de Trager® France mais d'en modifier la date (pévue en juillet 2022). La date reste à fixer. Ce stage pourrait être ouvert aux stagiaires.

Demande de Stage de Mentastics® et de journée de Révision fin août dans l'Aude

Ulla Klewetta demande :

- la possibilité, pour faire suite au Niveau 1 en juin, de programmer, fin août, un stage Mentastics® et une journée de révision. Elle a demandé à Catherine Chaillet d'en être l'institutrice et a obtenu son accord de principe
- d'accorder une révision aidée. Le Sud est la seule région à ne pas avoir bénéficié d'une révision aidée

Discussion

L'assemblée salue le travail de promotion du Trager effectué par Ulla avec son film et maintenant en organisant des Stages.

Pour la prise en charge de la journée de révision, il semble difficile de la raccrocher à une action définie en 2020 dans un cadre précis pour remettre du lien entre les praticiens et stagiaires et relancer les stages après les confinements.

Un vote est fait pour ou contre cette prise en charge : Contre 23 / Absentions 7 / Pour 4

Après discussion, l'Assemblée :

- ✓ **Accepte la programmation** d'un stage Mentastics et d'une journée de révision dans l'Aude fin août
- ✓ **Refuse la demande de financement** pour la révision

13.1.2. Formation Tuteur-e-s

Cette formation, enseignée par Marianne Van Kan supervisée par Adele Landise, va démarrer en mai, comme prévu, avec 6 ou 7 stagiaires.

13.1.3. Secrétaire Pédagogique (Christel MARIE)

Les principales missions de la Secrétaire Pédagogique :

- Classement et archivage des documents de formation

- Mise à jour de la liste des adhérents sur fichier Excel
- Suivi, sur tableau Excel à plusieurs entrées, du cursus initial et de la formation continue des Praticiens et Stagiaires : stages, révisions, supervisions, assistanats...
- Contact avec les membres via une boîte mail dédiée : secretairepedagogiquetf@gmail.com

13.2- Certification Qualiopi

Membres de ce groupe de travail : Aurélie Averty, Alain Derat, Jean-Louis Marie, Isabelle Wibault, Thérèse Bocquet, Fabienne Faure

L'organisme prestataire de formation Mouvement Trager® France a obtenu, le 21 juillet 2021, la certification Qualiopi

Le prochain audit devra avoir lieu au cours du 1^{er} Semestre 2023

Pistes de travail :

- Donner plus d'explications aux Instructeur-e s et tuteur-e-s pour la mise en œuvre des documents et processus Qualiopi
- Etre plus performant dans le suivi de la démarche qualité. Adapter les formations aux obligations administratives
- Sur le site de Trager® France mettre : le taux de satisfaction, de réussite, de fin de formation, comment contacter la référente pédagogique
- Renseigner les futurs stagiaires sur les possibilités de faire financer leur formation. Isabelle Wibault est la personne ressource pour éclairer les différentes situations

13.3- Réédition du livre « A mon corps je dis oui » : Laurent Bigourd

Membres de ce groupe de travail : Laurent Bigourd, Jean-Louis Marie, Geneviève Taffin

Couverture du livre : conception graphique d'Hélène Berthaud, photo d'Yves Rabeau

Après de nombreuses séances de relecture, avec une participation d'Anne Prygiel et Hélène Berthaud, le bon à tirer a enfin été signé et l'imprimeur a pu éditer 200 exemplaires pour l'AG.

Sur les 200 exemplaires apportés à l'AG :

- 122 exemplaires remis aux personnes présentes ayant commandé et payé lors de la souscription
- 1 exemplaire vendu
- 10 exemplaires souscrits non distribués

Les exemplaires restant sont mis en dépôt en région (y compris les 10 exemplaires souscrits non remis) :

| Région | Responsable | Quantité |
|--------------------|------------------|----------|
| Occitanie | Ulla Klewetta | 10 |
| Auvergne | Alain Vercammen | 5 |
| Ile de France | Isabelle Renier | 10 |
| Hauts de France | Thérèse Bocquet | 42 |
| Nouvelle Aquitaine | Jean-Louis Marie | 10 |
| TOTAL | | 77 |

Le prix de vente du livre : 15 €

Il reste 550 exemplaires à éditer après relecture et corrections si nécessaire

13.4- Les 30 ans de Trager® France, La boutique Trager® France

Membres de ce groupe de travail : Agnès Le Brishoual, Annick De Chenay, Didier Marie, Isabelle Renier Vivianne Retailaud

En raison des conditions sanitaires liées au Covid la **fête des 30 ans**, prévue en 2020, avait été reportée en octobre 2021. Elle a été **annulée** pour les mêmes motifs.

La boutique :

Les **objets promotionnels** créés et réalisés pour la fête des 30 ans, mugs, carnets, tote-bags ont été mis en vente, avec succès, lors des AG, stages et autres rencontres.

Pistes de travail :

- Faire l'état des stocks et encaissements pour chaque objet, passer commande pour renouveler si nécessaire
- Eclaircir un litige avec le fournisseur concernant la sérigraphie des tote-bags
- Ajouter l'adresse du Site web de TF sur les tote-bags
- Créer de nouveaux objets : couvertures, bijoux

T-Shirts (Christel Marie)

Il reste 20 sérigraphies

Quelques T-Shirts sont disponibles et peuvent être vendus lors des stages et autres rencontres si la taille et la couleur conviennent sinon ils sont **réalisés à la commande**.

Mettre les T-Shirts sur la boutique en ligne est possible mais nécessiterait une procédure spéciale à mettre au point.

Evocation de l'histoire de l'Association :

Didier Marie :

- a déjà rassemblé des documents, photos, vidéos en sa possession ou retrouvés dans les archives
- sa demande que les membres contribuent à cette histoire de l'association en envoyant leurs documents, photos, souvenirs... n'a reçu qu'une réponse à ce jour

L'assemblée se prononce pour la poursuite de ce travail.

Pistes de travail :

- ✓ Refaire un mail aux adhérents « plus attractif, plus incitatif »
- ✓ Exploiter le dossier laissé par Madeleine Timmermans (éminente praticienne belge décédée cette année)

13.5- Cartes de Roger Tolle et Livre d'Audrey Mairi : Thérèse Bocquet

Cartes de Roger Tolle

En stand-by par manque de temps.

Pistes de travail :

- Voir avec l'Allemagne qui a déjà édité les 3 jeux de cartes (coût 300 € environ)
- Voir avec des personnes ayant les logiciels nécessaires (fils de Thérèse, Fabienne ...)

Livre d'Audrey Mairi

Thérèse n'a pas avancé sur le livre. Elle termine d'abord l'édition des Cartes de Roger Tolle.

Il reste toujours à régler la question des droits de l'éditeur américain et la relecture de la traduction

13.6- Vidéo : Pauline De Kerchove

Membres de ce groupe de travail : Pauline De Kerchove, Vivianne Retailaud

Des interviews de personnes ayant connu Milton ont été enregistrées : Jean-Louis Marie, Didier Marie, Madeleine Timmermans, Michel Meignant (c'est lui qui a introduit le Trager® en France)

Pour monter les vidéos, Pauline souhaite se former au montage. Elle a essayé de suivre un cours sur Internet mais cela ne lui convient pas. Elle préférerait suivre une formation en présentiel.

Pistes de travail :

- ✓ Définir les idées, les messages à faire passer
- ✓ Intégrer dans la stratégie de communication de TF ?

13.7- Wikipédia : Agnès Le Brishoual

Membres de ce groupe de travail : Agnès Le Brishoual, Vivianne Retailaud

Après une première tentative en 2020, l'article a été publié le 23 avril 2021. Cette fois, l'article est demeuré visible mais avec un bandeau listant les problèmes à corriger. Malgré des corrections effectuées, le bandeau est resté identique.

A la grande déception du groupe de travail, l'article n'est plus consultable sur Wikipédia. Le 26/11/2021, il a migré tel quel vers une autre structure dont le groupe ignorait l'existence : **everybodyWiki**, l'encyclopédie pour ceux que Wikipédia refuse.

https://everybodywiki.com/Approche_Trager

Une fois le contenu de l'article créé, le travail réalisé sur Wikipédia a comporté 2 volets :

- Un volet technique pour éditer le texte de l'article dans « le moule Wikipédia ». Aspect complexe mais compréhensible et accessible avec des tutotriels.
- Un volet, plus opaque, comprendre comment communiquer et se faire aider par les bénévoles de la communauté Wikipédia. Le groupe n'y est pas vraiment parvenu. C'est ce point qu'il faut explorer avec la nécessité de se faire aider par des personnes compétentes dans ce domaine. C'est en première analyse ce qui a nui à la durée de vie de notre article sur Wikipédia

Pistes de travail :

- ✓ Explorer les règles du site everybodywiki, apprécier les avantages et inconvénients à rester publié, donc visible, sur ce site
- ✓ Réfléchir sur la possibilité et l'intérêt de proposer à nouveau l'article sur Wikipédia

✚ Fabienne Couton propose son aide

13.8- Site Trager® France : Jean-Louis Marie

13.8.1- Visibilité et spécificité de la Belgique sur le Site

Les praticiens belges souhaitent que la Belgique apparaisse de manière plus visible et plus spécifique sur le Site de TF : le numéro de téléphone d'un référent belge, des informations ou activités spéciales belges

Après consultation du webmaster, 2 solutions possibles :

Option 1 : une duplication du Site de Trager® France, intitulé Trager® Belgique, coût 1 000 € :

- beaucoup de travail de maintenance pour le remplir, le tenir à jour
- mauvais référencement car google n'aime pas les sites dupliqués

Option 2 : rejoindre le Site de TF à partir d'une autre adresse, coût 200 € :

- Taper trager Belgique, par exemple, permettrait d'arriver sur le Site de TF
- Créer un onglet Belgique avec les actualités et informations spécifiques à la Belgique
- Modifier la page d'accueil : Bienvenue sur Trager® France et Trager® Belgique

- Dans contact : un contact France et un contact Belgique avec mail et n° de téléphone
- Dans la liste des praticiens, ajouter un filtre de tri Belgique

Après discussion

- ✓ **l'Assemblée choisit, à l'unanimité, l'Option 2**

13.8.2 -Boutique Trager® France

Comment créer une boutique en ligne :

Option 1 : Shopify avec un hébergement extérieur, un abonnement mensuel (30 € minimum) et redevance sur chaque transaction

Option 2 : WooCommerce espace de e-commerce intégré à notre site, sans frais de fonctionnement fixe avec paiement par CB ou Paypal

Coût de la mise en place par le webmaster : 500 €

- ✓ **l'Assemblée choisit, à l'unanimité, l'Option 2**

La création d'une boutique implique de mettre en place une **équipe logistique de 3 personnes** pour accueillir les demandes, vérifier les paiements, expédier les articles.

Afin d'éviter toute fausse manœuvre qui bloquerait tout le site, chaque personne aura son login et son mot de passe personnels définissant ce à quoi elle a accès sur le site.

Personnes souhaitant faire partie de l'équipe de gestion du site : Fabienne Couton, Alain Derat, Lia Goldberg, Jean-Louis Marie, Anne Prygiel

13.8.3 -Liste des Praticiens et Praticiennes :

- ✓ Avertir Trager® France en cas de changement d'adresse
- ✓ **Envoyer une photo ou, à défaut, un logo, une image pour le trombinoscope**

13.9- Page Facebook : Anne Prygiel

Membres de ce groupe de travail : Alain Derat, Anne Prygiel, Geneviève Taffin

Quelques chiffres, extraits du PowerPoint de présentation :

- 224 publications d'avril 2019 à avril 2022
- Progression continue des abonnés de 141 en janvier 2019 à 438 en avril 2022
- une publication par semaine, tous les lundis. Les posts doivent être réguliers et variés pour susciter l'intérêt

Stop ou encore ?

- ✓ l'assemblée décide de **continuer** la Page Facebook
- ✓ **appel à contribution de chacun, de chacune** par une information, un Mentastics®, une interview etc .. pour alimenter la page (contacter Anne Prygiel ou Geneviève Taffin)

13.10- Partage mensuel de Mentastics® en ligne

Après discussion, :

Une **réunion mensuelle** est maintenue à l'unanimité :

- ✓ le 1^{er} lundi du mois à 19 h
- ✓ sous la responsabilité d'une personne ou d'un binôme qui change chaque mois
- ✓ Un planning sera établi de juin à décembre 2022

La Proposition d'**ouverture à des non-membres** est acceptée :

- ✓ Ouverture **individuelle et ciblée** (un client par exemple)

13.11- Communication

La communication, à la fois externe et interne, est un objectif de l'année à venir.

La commission, mise en place lors de la précédente AG, avec Annick De Chenay, Lia Goldberg, Agnès Le Brishoual, Didier Marie, avait commencé à faire le point sur l'existant. Puis, elle a été mise en stand-by par manque de temps

Pistes de travail :

- ✓ **Relancer** cette commission : Didier Marie, Vivianne Retaillaud, Christian Cabaret
- ✓ **Cerner** les objectifs : définir les axes (vers quel public ...)
- ✓ **Se fixer 2 ou 3 objectifs**

Brainstorming :

- Dossier de presse actualisé
- Passage dans les médias : TV, presse
- La ou les vidéos
- Aide d'un professionnel de la com
- Etude de marché (par un lycée professionnel par exemple)
- Film d'Ulla, Bande annonce*
- Stratégie pour aller vers les écoles de naturopathie, de psychomotricité ...

* La bande annonce du film d'Ulla est projetée et un feedback demandé : Beau travail mais est-ce que cela s'adresse à tous publics ou seulement à un public ciblé ?

14- Finalisation et Vote du Budget prévisionnel 2022

Une précision est apportée : pour les stages de la formation Tuteur-e-s , Trager® France prend en charge la location de la salle et les pauses (boissons, biscuits ...)

Aucun élément nouveau ne s'étant dégagé dans le rapport et les perspectives d'avenir des commissions et groupes de travail, il est proposé de voter le budget prévisionnel tel qu'il a été présenté et étudié au point 10.1- Etude du Budget prévisionnel 2022

Le budget prévisionnel est soumis au vote pour un montant de **14 260 € de produits et de charges** suivant la ventilation dans le tableau ci-après page suivante :

| |
|---|
| Vote du budget prévisionnel : Adopté à l'unanimité |
|---|

[Voir page suivante détail du budget prévisionnel,](#)

| BUDGET PREVISIONNEL 2022 | | | |
|-------------------------------------|----------------------|---------------------|--|
| | Prévisionnel 2021 | Réalisé 2021 | Du 01/01/2022 au 31/12/2022 |
| PRODUITS | | | |
| Ventes marchandises | 4 330,00 | 1 994,00 | 4 000,00 |
| Cotisations | 5 500,00 | 5 998,00 | 6 500,00 |
| Reversions stages | 2 120,00 | 2 340,00 | 3 600,00 |
| Divers (salons, dons...) | 100,00 | 120,00 | 160,00 |
| Total | 12 050,00 | 10 452,00 | 14 260,00 |
| CHARGES | | | |
| Achats marchandises | 5 380,00 | 2 599,00 | 2 000,00 |
| Petit matériel | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Fournitures de bureau | 200,00 | 220,00 | 200,00 |
| Frais AG/CA/Bureau,,, | 600,00 | 1 006,00 | 1 000,00 |
| Assurance | 525,00 | 524,00 | 525,00 |
| Hono comptable | 1 175,00 | 1 135,00 | 1 175,00 |
| Divers (stage aidé...) | 2 500,00 | 2 000,00 | 1 500,00 |
| Evénement 30 ans de TF | 1 500,00 | 342,00 | 0,00 |
| Déplacements | 700,00 | 1 893,00 | 1 500,00 |
| Réception | 50,00 | 0,00 | 50,00 |
| Communication (plaquette, livre...) | 4 950,00 | 6 191,00 | 3 500,00 |
| Poste | 110,00 | 19,00 | 110,00 |
| Banque | 160,00 | 192,00 | 200,00 |
| Cotisations tuteurs | 180,00 | 180,00 | } 2 500,00 |
| Reversion TI | 2 020,00 | 2 243,00 | |
| Total | 20 050,00 | 18 544,00 | 14 260,00 |
| RESULTAT | -8 000,00 | -8 092,00 | 0,00 |

15-Questions diverses

15.1- Nomination de Michel MEIGNANT comme Membre d'Honneur

Le Président, Didier Marie, propose à l'Assemblée de nommer Michel MEIGNANT, membre d'honneur de notre association.

C'est Michel MEIGNANT qui a introduit le Trager® en France.

Vote Michel MEIGNANT, membre d'honneur : Adopté à l'unanimité

15-2- Questions posées mais non discutées par manque de temps

1. Demander l'**adhésion** de Trager® France à la **FFMBE** ?
2. Développer des **ateliers découverte** dans des **écoles** de naturopathie ...
3. Comment développer une **compétence** pour **aller vers ces écoles**
4. **Créer une commission Règlement Intérieur de l'association**
 - en concordance avec la commission modification des Statuts
 - une base est existante dans les archives de TF (voir Jean-Louis Marie)

16- Assemblée Générale 2023

**La prochaine Assemblée Générale aura lieu
les 22-23 avril 2023 ou les 29-30 avril 2023
dans le Sud, en région Occitanie**

Dimanche 1er mai 2022 à 14 h Clôture de l'AG

*Félicitations et Merci à la Ch'tite équipe d'organisation
Laurent Bigourd, Alain Derat, Geneviève Taffin*

*Merci à tous les participant·e·s
pour leur participation constructive dans les débats
et leurs coups de main*

*Félicitations et Merci à l'équipe Qualipopí
pour la certification obtenue le 21 juillet 2021
Aurélie Averty, Alain Derat, Jean-Louis Marie, Isabelle Wibault*

*Félicitations à
Alain Vercammen, nouveau praticien certifié (2021)
Nathalie Medina, nouvelle praticienne certifiée (avril 2022)*

*Félicitations et Merci à
Michel Meignant, nouveau membre d'honneur*

*Félicitations et Merci à tous les membres
qui ont donné, en 2021, de nombreuses heures
pour faire vivre et avancer notre association*

**Voir page suivante Annexe 1
Règlement intérieur du Conseil éthique validé par l'AG**

ANNEXE 1

Règlement Intérieur du Conseil Consultatif de Veille Ethique

Le présent Règlement Intérieur, ainsi que toute modification ultérieure, doit être soumis pour approbation au Conseil d'Administration de Trager France.

I. Rappel des missions du Conseil Ethique

I.I Le Conseil Ethique a pour mission de :

- veiller au respect du Code de déontologie, du Règlement intérieur et de la Charte en vigueur;
- être à l'écoute des questionnements, doléances et conflits éventuels des membres, et préconiser des solutions à leur résolution, dans le dialogue et dans le respect de l'impartialité et le respect de l'anonymat des requêtes;
- être force de proposition sur des sujets qui concernent la vie de l'association, en lien avec le Conseil d'Administration, qui peut à tout moment solliciter le Conseil Ethique pour l'épauler sur des sujets divers.

I.II Composition du Conseil Ethique

- Nombre de membres : au maximum 5 membres, au minimum 3 membres, dont au maximum 1 membre du Conseil d'Administration.
- Les membres sont élus en Assemblée générale, pour une année, renouvelable 4 fois maximum. Il est souhaitable qu'un des membres poursuive lorsque les autres membres se retirent, ceci afin de préserver une continuité de fonctionnement.
- Une personne du Conseil Ethique est désignée, par un vote interne en début de mandat, comme étant le/la référent-e auprès du Conseil d'Administration. Sa fonction est de faciliter la communication avec les membres dirigeants de l'association.

II. Règles de fonctionnement

II.I Réunions du Conseil Ethique :

Les réunions du Conseil Ethique se tiennent mensuellement en visioconférence (ou en tout autre lieu proposé et accepté par la majorité), avec un ordre du jour arrêté par son référent. L'ordre du jour est envoyé au plus tard une semaine avant la réunion. Chaque membre peut demander l'inscription à l'ordre du jour de sujets complémentaires. Une personne est désignée en début de réunion pour rédiger un compte-rendu concis et précis de la réunion, à tour de rôle.

Les réunions durent au maximum 1h30. Les réunions se basent sur les principes de l'écoute active, du non-jugement et de la bienveillance. Le temps de parole est partagé de manière équitable, avec si besoin, un maître du temps désigné en début de réunion.

II.II Réunions du Conseil d'Administration :

Le Conseil Ethique est tenu d'être représenté à chaque réunion du Conseil d'Administration par le membre référent et un ou plusieurs autres membres, selon les disponibilités des membres. Un point du Conseil Ethique figure systématiquement à l'ordre du jour de la réunion du Conseil d'Administration afin d'informer et dialoguer avec les membres du Conseil d'Administration.

II.III Communication avec les membres de l'association :

Le Conseil Ethique a sa propre boîte mail : tragercomiteethique@protonmail.com
Une relève, au minimum hebdomadaire, est effectuée par l'un des membres du Conseil Ethique, désigné par les membres en début de mandat. En fonction des besoins, celui-ci peut convoquer une réunion avant la date de la réunion suivante.

Par ailleurs, le Conseil Ethique propose, lorsque cela lui semble opportun, d'ouvrir le débat sur des sujets précis en associant les membres volontaires à la discussion par le biais de visioconférences.

II. IV Règlement des litiges :

En cas de litige au sein du Conseil Ethique, les membres tentent de trouver une solution interne à travers le dialogue, en respectant les bases de l'écoute impartiale et bienveillante. Dans le cas où le litige ne trouverait pas de résolution en interne, le Conseil Ethique pourra demander au Président ou Vice-Président de participer à une réunion en visioconférence avec les membres du Conseil Ethique pour aider les membres à trouver une issue au litige.
